

## LES NATURALISTES BELGES

Association sans but lucratif. Rue Vautier, 29 - 1040 Bruxelles

### Conseil d'administration :

*Président* : M. A. QUINTART, chef du service éducatif de l'I.R.S.N.B.

*Vice-présidents* : MM. J. DUVIGNEAUD, professeur, J.-J. SYMOENS, professeur à la V.U.B. et P. DESSART, chef de travaux à l'I.R.S.N.B.

*Organisateur des excursions* : M. A. FRAITURE, rue Sohet, 2, 4000 Liège - C.C.P. n° 000-0117185-09 - Les Naturalistes Belges.

*Trésorier* : M<sup>lle</sup> A.-M. LEROY, Danislaan, 80 - 1650 Beersel.

*Bibliothécaire* : M<sup>lle</sup> M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

*Rédaction de la Revue* : M. C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'U.C.Lv., av. Jean Dubrucq, 65, B<sup>te</sup> 2 - 1020 Bruxelles.

*Rédacteur-adjoint* : M. P. DESSART.

Le comité de lecture est formé des membres du conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans le bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

*Administrateurs* : M<sup>me</sup> WEYEMBERGH et M. J. LAMBINON.

*Protection de la Nature* : M. J. J. SYMOENS, professeur à la V.U.B., rue Saint-Quentin, 69 - 1040 Bruxelles.

*Secrétariat et adresse pour la correspondance* : Les Naturalistes belges, rue Vautier, 29 - 1040 Bruxelles. Tél. : 02/648.04.75. C.C.P. : 000-0282228-55.

### INSCRIPTIONS : TAUX DES COTISATIONS POUR 1981

#### Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes ..... 350 F

Étudiants (âgés au maximum de 26 ans) ..... 250 F

Institutions (écoles, etc.) ..... 450 F

Autres pays ..... 400 F

Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire ..... 550 F

#### Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit ..... 50 F

**Notes.** - Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. - La cotisation se rapporte à l'année civile, donc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de la société durant le cours de l'année reçoivent les bulletins parus depuis janvier. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement le dernier bulletin de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer la somme de 100 F au C.C.P. 000-0793594-37 du *Cercle de mycologie de Bruxelles*, av. de l'Exposition, 386 - Bte 23 - 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, tél. 02/479.02.96).

Pour les versements : C.C.P. n° 000-0282228-55, Les Naturalistes Belges  
rue Vautier 29 - 1040 Bruxelles

## LES NATURALISTES BELGES

Bulletin de la  
Fédération des Sociétés belges des Sciences de la nature

### SOMMAIRE

HEYMANS (J. C.) et COLYN (M.). Pour une opération de sauvetage du Rhinocéros blanc - <i>Ceratotherium simum cottoni</i> (LYDEKKER) - au Parc national de la Garamba (Rép. du Zaïre) .....	157
RAPPE (A.). Pesticides et santé publique .....	166
DEVARENNE (M.). Randonnée entomologique dans le Sahara algérien ....	186
Conservation de la Nature .....	194
Bibliothèque .....	196

3878

### Pour une opération de sauvetage du Rhinocéros blanc

- *Ceratotherium simum cottoni* (LYDEKKER) -  
au Parc National de la Garamba  
(Rép. du Zaïre)

par J. C. HEYMANS (\*) et M. COLYN (\*\*)

Les Rhinocéros sont les représentants les plus imposants de l'ordre des Périssodactyles. Ils appartiennent à la famille des Rhinocerotidae qui connut son apogée à la fin du Tertiaire (Miocène et Pliocène). Cette famille, composée actuellement de véritables fossiles vivants menacés de disparition, groupe quatre genres répartis en deux sous-familles :

- Les *Rhinocerotinae* DOLLO, 1885 : rhinocéros unicornes, exclusivement asiatiques, avec un seul genre : *Rhinoceros* L., 1758 et deux

(\*) Dr. Sc. c/o CECODEL, Université de Liège (Belgique).

(\*\*) Techn. Projet CTU n° 14, BP. 907, Kisangani (Zaïre).

espèces : *Rhinoceros unicornis* L., 1758 que l'on retrouve dans l'Assam et au Népal, et *Rhinoceros sondaicus* DESM., 1822, le Rhinocéros de Java.

— Les *Dicerorhininae* SIMPSON, 1945 ; rhinocéros à deux cornes nasales (l'antérieure étant la plus grande) et comprenant trois genres distincts : *Didermocerus* BR., 1828 avec comme espèce *Didermocerus sumatrensis* FROCHER, 1814, le Rhinocéros de Sumatra, et deux genres africains : *Diceros* GRAY, 1821 et *Ceratotherium* GRAY, 1867 avec comme espèces : *Diceros bicornis* L., 1758 et *Ceratotherium simum* (BURCHELL), 1817.

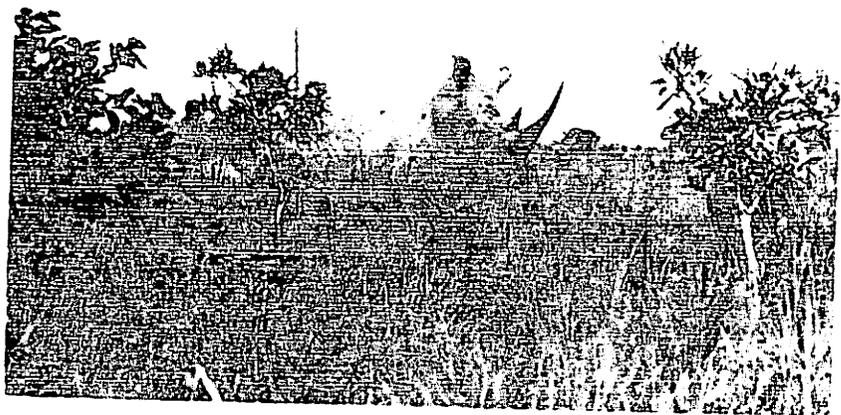


FIG. 1. — *Ceratotherium simum cottoni* (LYDEKKER), le Rhinocéros blanc du Parc National de la Garamba (Haut-Zaïre). (PhotG J. VERSCHUREN).

Le Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum* B.) se différencie du Rhinocéros noir (*Biceros bicornis* L.) par une taille plus imposante (hauteur du garrot : 1,75 m ; poids : 3,5 tonnes ; longueur : 5 m), une tête très longue et basse terminée par une lèvre supérieure tronquée transversalement et dépourvue d'appendice digitiforme, et par la longueur des cornes dont l'antérieure peut atteindre jusqu'à 1,50 m.

L'habitat du Rhinocéros blanc est également beaucoup plus limité que celui du Rhinocéros noir dont l'aire de répartition couvre une grande partie du continent africain (Tchad, Nigeria, R.C.A., Soudan, Afrique de

l'Est et Afrique du Sud). En 1968, nous avons relevé certains indices de leur présence au Sud-Est de la Région du Shaba (Zaïre), dans la botte de Sakania. Par contre, les populations de *Ceratotherium simum* B. se retrouvent localement au Nord de l'équateur dans de petites poches en R.C.A., au Sud du Soudan, en Ouganda et au Zaïre : forme spécifique *Ceratotherium simum cottoni* (LYDEKKER) ; et au Sud, dans la partie orientale du continent (Natal) : forme *Ceratotherium simum simum* BURCHELL.

La forme du Nord est particulièrement menacée. Elle n'existe pratiquement plus en R.C.A. et en Ouganda où elle a été massacrée au cours des dernières années. Au Soudan, les effectifs se raréfient. Au Zaïre et plus particulièrement au Parc National de la Garamba qui fut, rappelons-le, créé principalement en vue de la protection intégrale du Rhinocéros blanc et de la Girafe (*Giraffa camelopardalis* LINNE), la situation est plus que précaire. Alors qu'en 1963, les effectifs de *Ceratotherium simum cottoni* (LYDEKKER) s'élevaient dans ce parc à 1300 individus recensés (VERSCHUREN, 1971), en 1976, la population se limitait à 400. En 1980, le nombre de Rhinocéros blancs était estimé à moins d'une centaine d'individus (J. C. HEYMANS et M. COLYN, 1980).

Le Parc National de la Garamba (Fig. 2), situé aux confins nord-orientaux du Zaïre (dans la Région du Haut-Zaïre) est formé de vastes savanes entrecoupées de galeries forestières souvent dégradées. Le biotope est également parsemé de larges plaines semi-marécageuses et d'affleurements rocheux qui confèrent à l'ensemble un aspect vallonné. Compris entre 29° et 30° long. Est et 3°40' et 4°40' lat. Nord, le parc est limité au Nord-Est par la frontière avec le Soudan, délimitée elle-même par la ligne de crête Zaïre-Nil.

Au Nord-Ouest, à l'Ouest, au Sud et à l'Est, il est entouré de vastes domaines de chasse, zones-tampons qui le protègent partiellement. Sa superficie est de 500 000 ha et son altitude moyenne est inférieure à 1000 m.

Le climat est tropical semi-humide de type soudano-guinéen avec une saison des pluies de mars à fin-novembre et une saison sèche de décembre à mi-mars. La température varie de 40°C max. à 10°C min. Les précipitations atteignent 1 500 mm/an (J. VERSCHUREN, 1958).

Dans le cadre des activités du Projet XIV «Écologie et Conservation de la Nature» de la Coopération Technique Universitaire belgo-zaïroise, basé à Kisangani (Haut-Zaïre) et dont la direction nous fut confiée, plusieurs missions d'études et de récoltes furent dirigées au Nord de la Région du Haut-Zaïre, notamment dans le domaine de chasse de la Bili-Uere et dans le Parc National de la Garamba.

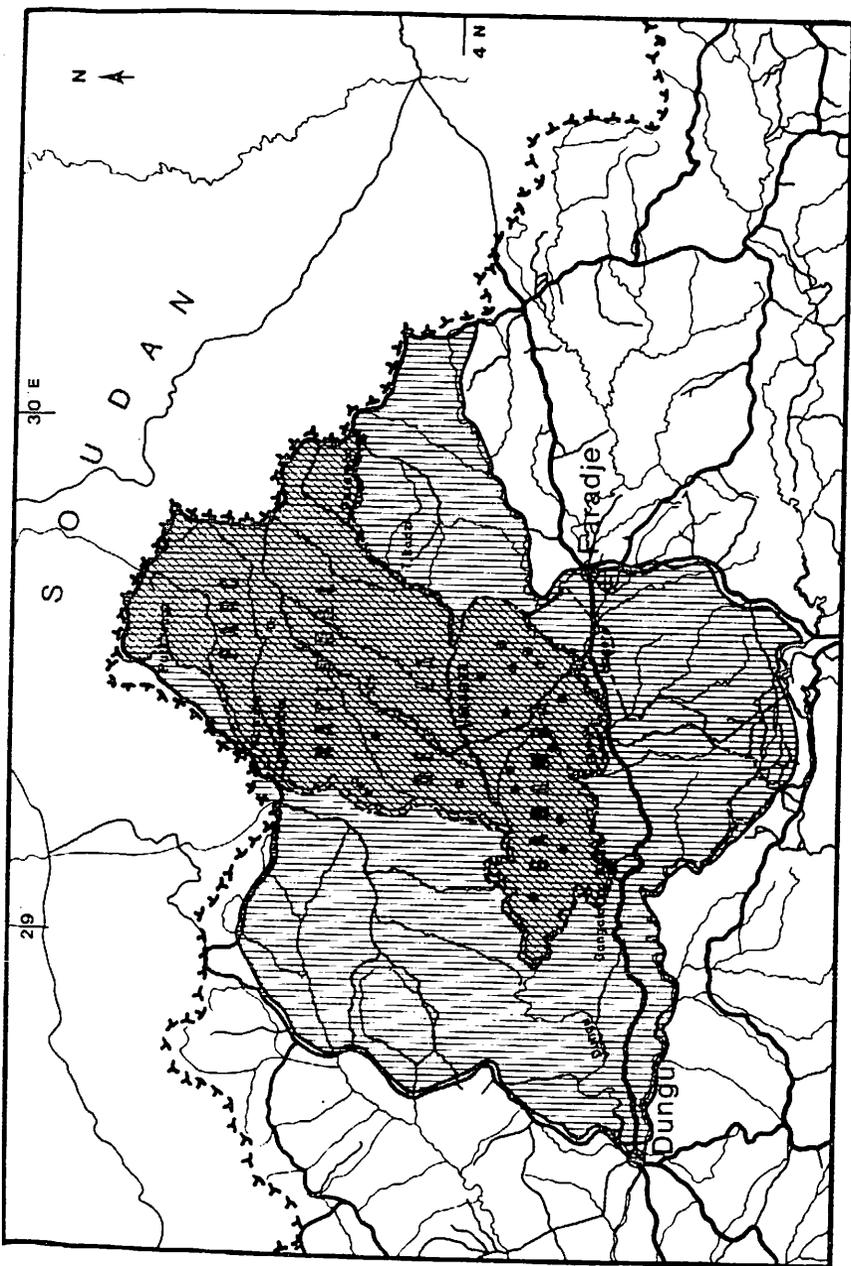


Fig. 2. - Le Parc National de la Garamba se situe à l'extrême nord-est du Zaïre et est entouré de domaines de chasse à l'Est, au Sud et à l'Ouest. La limite nord-est du Parc coïncide avec la frontière soudanaise (Extrait de la carte routière et administrative de la Rép. du Zaïre - Région du Haut-Zaïre, 1972, échelle : 1/1 000 000).  
 \* = Concentrations des Rhinocéros.

C'est ainsi que lors d'un déplacement en janvier 1980 dans le Nord-Est de la Région, le chargé de mission, M. COLYN (Ostéologue chargé de l'élaboration du Musée de la Faculté des Sciences à Kisangani) fut le témoin de faits regrettables.

Travaillant au Parc National de la Garamba (PNG) en collaboration avec les autorités locales de l'IZCN (Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature), il a pu observer les effets catastrophiques du braconnage scandaleux dont sont victimes les Rhinocéros blancs dans ce parc.

Le 19 janvier 1980, des gardes-chasse revinrent à Nagero (main-camp du PNG) porteurs d'informations malheureuses. Ils venaient de relever, à une quinzaine de km au Nord-Est de la station et au Sud de la rivière Garamba, les dépouilles de cinq éléphants braconnés et, fait encore plus grave, celles d'une famille de rhinocéros blancs (un mâle adulte, une femelle immature d'environ 8 ans et une femelle juvénile de 2 ans). Une femelle plus âgée, certainement la mère, pâturait encore dans les environs immédiats du drame. La direction du Parc et M. COLYN ne purent que constater ces déclarations (cf. photographies). Spectacle atroce et presque incroyable lorsque l'on sait que cette espèce de Rhinocéros est en voie de disparition et que l'année 1980 a été décrétée année du Rhinocéros !

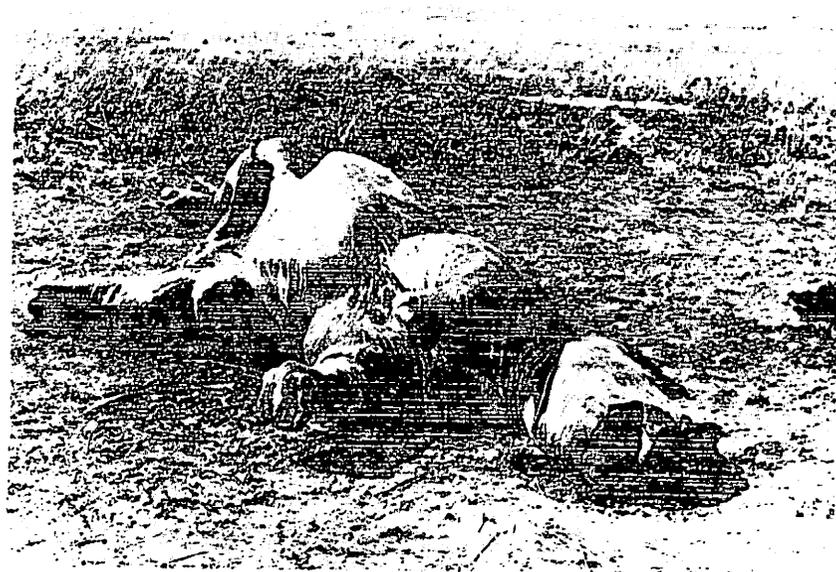


Fig. 3. - Dépouille de Rhinocéros blanc adulte braconné en janvier 1980 au Parc National de la Garamba (Zaïre) (Photo M. COLYN).

Nous avons déjà signalé que la population des Rhinocéros blancs qui s'élevait, il y a quelques années, à plusieurs centaines d'individus, se limite actuellement à moins d'une centaine. Lorsque l'on réalise que la durée de gestation chez cet animal est de 18 mois et que la femelle ne met bas qu'un seul jeune tous les quatre ans, on est en droit de lancer un cri d'alarme.

Les Rhinocéros blancs sont surtout vulnérables en saison sèche (de décembre à mars) lorsque les feux de brousse ont brûlé la strate herbacée. Ce n'est qu'à partir du mois de mai-juin que les graminées atteignent une hauteur suffisante, offrant ainsi un refuge naturel aux animaux du parc en général et aux Rhinocéros en particulier. Tous les efforts de protection et de lutte anti-braconnage doivent donc avoir lieu durant la saison sèche. Une campagne visant à la protection de *Ceratotherium simum cottoni* LYDEKKER doit être organisée dès le mois de décembre de cette année si on veut garder intacte la population actuelle. Les Rhinocéros sont localisés au PNG dans une bande étroite (à l'échelle du pays) de 110 km de long sur 30 km de large au Sud de la rivière Garamba. Une surveillance efficace est possible avec un minimum de moyens. Des mesures draconiennes doivent être prises rapidement en vue d'arrêter ces massacres sinon ces animaux rares, figurant au Red Data Book, disparaîtront à jamais.

C'est un devoir pour nous, naturalistes, de participer à leur protection. Les organisations internationales de Protection de la Nature (U.I.C.N., W.W.F., ...) doivent accorder toute l'aide possible au personnel qui se trouve à pied d'œuvre.

La corne de Rhinocéros est considérée comme un symbole de puissance sexuelle. Douée de propriétés pseudo-magiques et aphrodisiaques, elle est responsable des massacres dont font l'objet leurs porteurs : massacres qui deviennent de véritables boucheries lorsque le corps entier de l'animal, débarrassé de sa corne, est littéralement abandonné aux charognards. Des centaines de kilos de viande sont ainsi gaspillés dans un continent qui souffre de carences protéiniques et de malnutrition ! Massacres imbéciles et sans risque pour les tueurs. En effet, alors que le Rhinocéros noir est un animal irascible, le Rhinocéros blanc malgré son aspect redoutable est d'un naturel beaucoup plus paisible. Il se laisse approcher par l'homme d'autant plus facilement que sa vue est peu développée et que son ouïe est faible.

Les braconniers, avides de gains rapides, franchissent la frontière du Soudan en hordes armées et bien déterminées. Ils abattent ces fossiles vivants au moyen d'armes de guerre provenant de pays limitrophes. Dans le corps d'une des victimes, 17 impacts d'armes automatiques furent relevés ! Ces braconniers, en général des Anyanyas du Soudan, ont changé de terrains de chasse et se sont rabattus sur les territoires protégés tant bien que mal du Parc National de la Garamba.

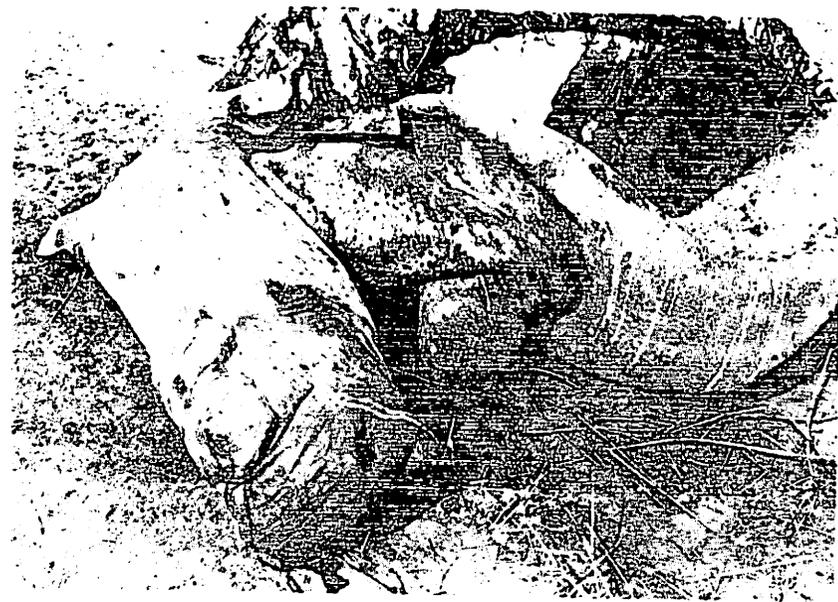


Fig. 4. - Seules, les cornes nasales sont prélevées par les braconniers (Photo M. COLYN).

Une corne de Rhinocéros pèse en moyenne quatre kilos. Or le prix de cette corne peut atteindre plus de 300 000 FB le kilo au détail. Les filières sont connues. Les braconniers agissent sur l'ordre de trafiquants notoires, souvent non-africains. Couverts par certaines autorités locales, ils franchissent la frontière en toute impunité et massacrent éléphants et rhinocéros en actions ponctuelles limitées dans le temps. Les gardes-chasse, courageux mais dépourvus de moyens adéquats, ne peuvent offrir qu'une résistance symbolique lorsque le contact est établi. Les produits récoltés sont revendus au-delà de la frontière à des commerçants véhiculés. Le transit des cornes se fait par le Soudan (Nil) ou par le Kenya (Mombassa) où elles sont expédiées vers l'Europe ou l'Asie. Les intermédiaires sont nombreux et les acheteurs étrangers, par des annonces placées impunément dans des journaux à grands tirages, achètent et amassent des quantités souvent incroyables de cornes (et de défenses) qu'ils revendent à prix d'or aux amateurs.

La poudre de corne de Rhinocéros, contrairement à la majorité des drogues prohibées, ne tue pas l'homme. Est-ce la raison pour laquelle on ferme les yeux sur la contrebande honteuse dont ces cornes font l'objet ?

Un groupe de spécialistes, l'African Rhino Group, a été constitué en Afrique sous l'égide de l'UICN et la WWF. Cet organisme a pour tâche de recueillir le maximum d'informations sur les populations de Rhinocéros

africains, leur statut et les possibilités de sauvegarde de ces majestueux cératomorphes. Le WWF a lancé une campagne de sensibilisation des masses en vendant notamment des vignettes auto-collantes en vue de rassembler des fonds qui permettront de lutter plus efficacement contre le braconnage éhonté dont fait l'objet le rhinocéros.

À l'ère de la coopération entre les peuples, les animaux doivent également avoir leur place. Dans le Sud de l'Afrique, grâce à une politique de protection intégrale rigoureuse, la population en Rhinocéros blancs a plus que triplé en quelques années. À tel point que, grâce à une gestion scientifique rationnelle, les autorités responsables ont décidé leur réintroduction dans de nouvelles régions et même autorisé la vente de certains spécimens aux jardins zoologiques du monde entier.

Au Parc National de la Garamba, la même chose est possible. Un meilleur équipement (véhicules de terrain, appareils de liaison, tentes, etc...), des gardes-chasse mieux formés et mieux payés, des équipes d'écologistes nationaux formés sur le terrain, quelques experts étrangers et une aide internationale, permettraient de mettre un frein aux massacres actuels et de prévoir, pour l'avenir, une utilisation rationnelle du *Ceratotherium simum cottoni* LYDEKKER.

Le Projet Rhino-Zaïre est à l'étude. Ses objectifs sont les suivants (MANKOTO MA MBAELELE, Directeur Scientifique de l'IZCN) :

- a. renforcer le gardiennat surtout pendant la période vulnérable (de décembre à mai),
- b. inventorier la population actuelle des rhinocéros,
- c. réunir toutes informations utiles sur la dynamique des populations (observations directes, récoltes de crânes, etc.),
- d. organiser un Comité National pour la Protection du Rhino (CNPR) chargé de mener une campagne de sensibilisation et appuyer des initiatives locales en faveur des rhinocéros,
- e. obtenir du matériel de terrain durable.

En outre, une analyse sérieuse des faiblesses actuelles du dispositif de surveillance et de la gestion scientifique du Parc doit être rapidement entreprise.

Avec l'accord des autorités responsables de l'Institut Zairois pour la Conservation de la Nature, nous effectuerons, dès le mois de décembre de cette année, certaines études préliminaires au Parc National de la Garamba. Certains objectifs seront déjà cernés, à savoir :

- a. le relevé des cas de braconnage (fréquence des effractions)
- b. la délimitation des zones à surveiller
- c. un premier dénombrement des effectifs de Rhinocéros blanc

- d. des observations écoéthologiques
- e. des récoltes de matériel ostéologique

Ces objectifs, qui seront détaillés par la suite, cadrent parfaitement avec les activités du Projet CTU Écologie et Conservation de la Nature. La formation d'écologistes nationaux, dont nous avons la responsabilité, en sera renforcée et améliorée. La République du Zaïre manque terriblement de ce type de scientifique de terrain. En suivant ces principes, nous associerons deux tâches essentielles de notre action de coopération en Afrique : **Conservation et Éducation.**

### Résumé

Une opération sauvetage des Rhinocéros blancs est envisagée au Parc National de la Garamba au Zaïre avec l'appui des Organismes nationaux et internationaux de Protection de la Nature. Les raisons et les objectifs de ce projet sont esquissés.

### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- DORST, J. et P. DANDELLOT (1976). – Guide des Grands Mammifères d'Afrique. Delachaux et Niestlé Ed., Neuchâtel-Paris.
- FRECHKOP, S. (1953). – Animaux Protégés du Congo Belge et du Ruanda Urundi. *Inst. des Parcs Nat. du C.B.* 4<sup>e</sup> éd., Bruxelles.
- HEYMANS, J. C. (1979). – Coopération Technique Universitaire. Projet XIV. Écologie et Conservation de la Nature. Rapport fotogr., pp. 57.
- HEYMANS, J. C. et M. COLYN (1980). – Rhinocéros blanc au Zaïre... un cri d'alarme ! UICN.
- MANKOTO MA MBAELELE (1980). – Communications personnelles.
- SCHENKEL, R. et L. SCHENKEL-HULLIGER (1969). – Ecology and behaviour of the black Rhinoceros (*Diceros bicornis* L.). A field study. *Mammalia depicta*, Verlag P. Parey, Hamburg und Berlin.
- SCHOUTEDEN, H. (1948). – Faune du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. I. Mammifères. *Ann. Musée du C.B.* Tervuren, série in-8°, Sc. Zool. Vol. 1.
- SYMOENS, J. J. (1979). – Réserves naturelles, parcs nationaux, parcs naturels : essai de mise au point. *Nat. Belges*, 60-1, pp. 2-43.
- U.I.C.N. (1980). – Action pour le Rhinocéros d'Afrique. Bull. vol. 11, n° 1 et 2.
- VERSCHUREN, J. (1958). – Explor. du Parc Nat. de la Garamba, fasc. 9. Écologie et Biologie des Grands Mammifères (Primates, Carnivores, Ongulés). *Inst. Parcs Nat. du C.B.*
- W.W.F. (1980). – W.W.F. Belgium. Pandapress, n° 14, juin, revue trimestrielle.